

Le 24 août 2021

ACTEURS CITOYENS DE LA LUTTE CONTRE LA COVID-19, LES CENTRES COMMERCIAUX EN APPELLENT AU SOUTIEN DE L'ÉTAT

Les centres et établissements commerciaux notamment les plus grands d'entre eux ont largement contribué à la lutte contre le virus à travers différentes mesures qui leur ont été successivement et spécifiquement imposées :

- fermeture totale (hors magasins de première nécessité) pendant plus de six mois depuis le début de la crise
- mise en place d'un strict protocole sanitaire toujours en cours avec imposition d'une jauge, de gestes barrières (dont le port obligatoire du masque) et du renouvellement de l'air
- depuis une semaine, contrôle du passe sanitaire aux entrées des plus grands d'entre eux

Il convient par ailleurs de souligner que plusieurs centaines de plates-formes de test et de vaccination ont été implantées dans les centres commerciaux en collaboration avec les Agences Régionales de Santé.

Suite à l'application de ces différentes mesures coercitives, l'ensemble de la filière est aujourd'hui fortement fragilisé. Après avoir perdu plus d'un quart de son chiffre d'affaires en 2020, elle affiche au premier semestre une nouvelle baisse d'activité de 20%. Depuis la mise en place du contrôle du passe sanitaire à leurs entrées, les centres commerciaux concernés (soit un sur cinq) enregistrent des baisses de fréquentation très importante jusqu'à 30% à 40%. Des reports de clientèles se font au profit d'autres lieux de commerce non soumis à cette obligation et vers le commerce sur internet au dépend des acteurs physiques.

Les commerçants des centres commerciaux (dont près de 30% sont des commerçants indépendants) représentent un quart du commerce de détail en France et près de 600 000 emplois.

Si l'ensemble des acteurs espèrent une sortie rapide de la crise sanitaire, l'amélioration de la consommation au niveau global ne doit pas faire oublier la situation particulière de ces entreprises dont l'activité est encore considérablement impactée par les mesures prises pour lutter contre la propagation du virus de la Covid-19. C'est la raison pour laquelle le secteur en appelle à l'aide du gouvernement pour maintenir des mesures fortes de soutien économique et social indispensable à la survie de ces entreprises.

Il demande notamment que lui soit confirmée l'indemnisation des loyers et des charges locatives pour la période de fermeture du printemps 2021.

Par ailleurs, il réclame que les surcoûts liés à la mise en œuvre du contrôle du passe sanitaire qui leur a été imposé soient intégralement pris en charge par l'Etat pour que ceux-ci ne soient supportés ni par les bailleurs, ni par leurs locataires.

Enfin, il demande la mise en place de dispositifs d'aides visant à compenser le manque à gagner pour l'activité des enseignes impactées par l'application du passe sanitaire.



La double-peine de la forte baisse du chiffre d'affaires et des surcoûts liés au contrôle du passe sanitaire n'est pas supportable pour les acteurs de la filière des centres commerciaux et totalement inéquitable vis-à-vis à des autres formes de commerce.

Contact Presse :

communication@cncc.com